

LA BIOMETRIE

Les moyens d'identification par :	Avantages	Inconvénients	Les applications
Les empreintes digitales	• Une des techniques la plus connue du grand public • La technologie la plus éprouvée • La petite taille du lecteur facilite son intégration dans la majorité des applications • Faible coût des lecteurs • Les capteurs sont de plus en plus performants (traitement rapide des informations)	• Difficultés de lecture avec des doigts sales ou abîmés • Certains systèmes peuvent encore accepter un moulage de doigt ou un doigt coupé (il est bon de souligner que la plupart des capteurs récents reconnaissent le caractère vivant ou non du doigt grâce à un capteur infrarouge)	• En contrôle d'accès physique de locaux, sites industriels sensibles, aéroports... • En contrôle d'accès logique (systèmes d'information). • La CNIL a émis un certain nombre de réserves quant à ce procédé = elle recommande notamment que le gabarit de l'empreinte figure dans une carte à puce détenue par la personne elle-même et non pas enregistrée et stockée dans une base de données.
La main	• Forte individualité du contrôle	• Technique sujette aux modifications de la main liées au vieillissement • Problèmes de fiabilité avec de fausses acceptations pour les jumeaux et membres d'une même famille	• En contrôle d'accès sur sites sensibles (ex : les Jeux Olympiques d'Atlanta) • En contrôle d'accès dans les parloirs de prison aux U.S.A.

LA BIOMETRIE

Les moyens d'identification par :	Avantages	Inconvénients	Les applications
Le visage	• Forte individualité du contrôle • S'intègre actuellement dans les études de recherches - développement en matière de surveillance comportementale des foules dans les zones à risque (lutte antiterroriste).	• Une technique relativement peu sûre avec des anomalies causées par le rajout de lunettes, le vieillissement, la pilosité, le maquillage, les modifications d'expressions faciales, les conditions d'éclairage etc. • Il est impossible par ce moyen de différencier deux jumeaux.	• Accès à certains sites sensibles • Contrôle de zones particulières
La voix	• Facilité de mise en oeuvre	• Cette technique peut être influencée par l'état physique de l'individu (rhume...). • Une technique sensible à l'environnement ambiant (bruits, interférences...). • La fraude est possible par simple enregistrement de la voix d'une personne autorisée.	• Seul moyen d'identification et d'accès via une liaison téléphonique. • En contrôle d'accès dans un immeuble d'habitation. • Utilisation à venir en matière de véhicules
L'iris	• Grâce à cette méthode, les vrais jumeaux ne sont pas confondus • Un système par caméra infrarouge bien toléré par l'oeil.	• La fraude est possible en trompant le système au moyen de lentilles reproduisant l'iris d'une personne déjà identifiée	• En contrôle d'accès dans des zones à haute sensibilité (laboratoires) • Pour les distributeurs de billets de banque (expérience menée dans certains pays d'Europe du Nord).

LA BIOMETRIE

Les moyens d'identification par :	Avantages	Inconvénients	Les applications
La rétine	• Une carte vasculaire propre à chaque individu. • La rétine évolue peu avec l'âge. • Une méthode qui permet de bien distinguer les vrais jumeaux. • Un contrôle d'accès haute sécurité.	• Un produit plus cher que les autres sur le marché. • Un système peu populaire auprès du grand public. • N'est pas exempt de danger pour certaines personnes.	• Accès aux sites sensibles. • Distributeurs de billets de banque (expérimental dans certains pays d'Europe du Nord).
La signature dynamique	• Une signature unique à chacun.	• Une technique sensible aux variations comportementales (stress, fatigue...).	• Accès à certains locaux ou sites sensibles. • Ouverture d'un logiciel
La thermographie	• Une identité unique à chaque individu. • Distinction possible entre les vrais jumeaux.	• Un système très cher et encore expérimental.	
L'A.D.N.	• Identifiant absolu.	• Système onéreux et complexe à mettre en oeuvre. • Pas vraiment adapté à la nécessité d'une réponse immédiate	• L'identification par l'A.D.N. vise essentiellement des applications judiciaires